## Délégation Territoriale des Flandres Commune de GHYVELDE - 59260

## TABLEAU DES OBLIGATIONS DIVERSES

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE	Date de mise à jour				
I a - Conservation du patrimoine naturel								
		ZNIEFF:0030 (type 1-2) Dunes de Leffrinckoucke ZNIEFF:0049 (type 1-2) Dune de Ghyvelde ZNIEFF:0111 (type 2) Les Moëres et partie Est de la plaine maritime flamande ZNIEFF:0111-2 (type 1) Canal des chats, canal de Ringloot et mares de chasse Ghyvelde	D.R.E.A.L. Service Evalution et Connaissance. 44, rue de Tournai 59019 LILLE Cédex					
II d - Utilisation de certaines ressources : communication								
P.D.I.P.R ·	Plan Départemental des Itinérairesde promenade et de Randonnée	Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993	Conseil Général du Nord 51 Rue Gustave Delory 59047 LILLE Cedex					
IVa - Salu	brité							
INS.CLA S.	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNE-MENT Site de sols pollués	Porcherie d'élevage parcelle n°337	D.R.E.A.L. Service Risque 941 Rue Charles Bourseul B.P.838 59508 DOUAI Cedex					
V.B.	ISOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits	* Voir Annexe ci - jointe	D.D.T.M./S.E.E./PPPP 44 Rue de Tournai 59019 LILLE Cedex					
IVb - Sécurité								
I.6 ter	MOUVEMENTS DE TERRAIN	Catastrophes naturelles: Mouvements de Terrain ( sécheresse) du 01/01/90 au 31/12/90 Arrêté ministériel du 28/03/1991	D.D.T.M. SSRC/PCIR 44 Rue de TOURNAI 59019 LILLE Cedex					
		Mouvements de Terrain ( sécheresse) du 01/01/91 au 31/12/91 Arrêté ministériel du 31/07/1992						
		Mouvements de Terrain ( sécheresse) du 01/01/92 au 31/12/92 Arrêté ministériel du 16/08/1993 Mouvements de Terrain ( sécheresse) du 01/01/93 au 30/09/1993 Arrêté ministériel du 12/01/1995						
		Mouvements de Terrain ( sécheresse) du 01/10/93 au 31/12/1996 Arrêté ministériel du 19/09/1997						

## Délégation Territoriale des Flandres Commune de GHYVELDE - 59260

## TABLEAU DES OBLIGATIONS DIVERSES

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE	Date de mise à jour				
IVb - Sécurité (Suite)								
Inond.	ZONES INONDEES Protection contre les risques d'inondations	Mouvements de Terrain du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté ministériel du29/12/1999 Catastrophes naturelles Inondations et coulées de boue du 17/12/1993 au 02/02/1994 Arrêté ministériel du 02/02/1994 Inondations et coulées de boue du 25/12/1999 au 29/12/1999	D.D.T.M. SSRC/PCIR 44 Rue de TOURNAI 59019 LILLE Cedex	04/01/2001				
L.111-1-4	Application de l'Article L. 111-1-4 du code de l'Urbanisme : à défaut d'étude, recul de 75 ou 100 m	Arrêté ministériel du29/12/1999  Autoroute A16 ( 100 m de recul par rapport à l'axe de la voie )  RN 1 ( 75 m de recul par rapport à l'axe de la voie )	D.I.R. ( Direction Interrégionale des Routes ) 2 Rue de Bruxelles BP 275 59019 LILLE Cedex					
		RD 947 ( 100 m de recul par rapport à l'axe de la voie )	Conseil Général du Nord 51 Rue Gustave Delory 59047 LILLE Cedex					
IV.c	Régles d'Urbanisme Particulières							
Z.P.E.N.S	ZONE DE PREEMPTION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES	Zone de préemption instituée par délibération du président du Conseil Général du 24/11/1986	Conseil Général du Nord 51 Rue Gustave Delory 59047 LILLE Cedex					
Vb - Divers : Participations financières								
T.L.E.	TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT	3%	D.D.T.M. 44 Rue de Tournai 59019 LILLE Cedex					
T.D.E.N. S.	TAXE DEPARTEMENTALE D'ESPACE NATUREL SENSIBLE	1%	D.D.T.M. 44 Rue de Tournai 59019 LILLE Cedex					
C.A.U.E.	TAXE DEPARTEMENTALE DES CONSEILS D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT	0,20%	D.D.T.M. 44 Rue de Tournai 59019 LILLE Cedex					